



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 2498

Texte de la question

## RÉFORME DES RETRAITES

**M. le président.** La parole est à M. Alexis Corbière.

**M. Alexis Corbière.** Monsieur Delevoye, vous avez beau être haut-commissaire, votre réponse à mon ami Adrien Quatennens ne volait pas très haut (*Protestations sur les bancs du groupe LaREM*), et l'homme des assurances privées que vous êtes ne s'est pas privé d'une certaine assurance assez choquante.

Revenons à l'essentiel. Dans votre déclaration à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (*Vives exclamations sur les bancs du groupe LaREM*),...

**M. Laurent Furst.** Arrêtez cela, ce n'est pas le débat !

**M. Alexis Corbière.** ...vous aviez tout dit : vous y informiez même que vous étiez membre de l'Association de préfiguration de la Fondation la Chartreuse de Neuville ! (*Protestations sur les bancs du groupe LaREM.*) Ça, vous n'aviez pas oublié de le déclarer ! Mais quand on vous a demandé si certaines de vos activités bénévoles pouvaient entraîner un conflit d'intérêts... (*Protestations continues sur les bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** S'il vous plaît !

**M. Alexis Corbière.** Monsieur le président, vous aurez à cœur de mettre 1 600 euros d'amende à tous ceux qui me perturbent ! François Ruffin ne doit pas être le seul à payer ! J'attends de votre part une certaine intransigeance et de l'honnêteté ! (*Nouvelles protestations sur les bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** Monsieur Corbière, je ne reçois pas d'ordres en général, ni de vous en particulier ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*)

**M. Alexis Corbière.** Sans aucun doute, mais j'ai le droit de vous donner des conseils et de vous faire des remarques ! (*Vives protestations sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*)

**M. le président.** Poursuivez, monsieur Corbière et arrêtez de brandir vos menaces ! Arrêtez ! Quelle attitude !

**M. Alexis Corbière.** C'est bon ! L'association de la Chartreuse de Neuville ! (*Nouvelles protestations sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*)

**M. le président.** Vous n'êtes pas convenable !

**M. Alexis Corbière.** Mais quand cet homme siège au conseil d'administration d'une assurance privée, vous trouvez cela normal ! Il y a là un conflit d'intérêts. (*Claquements de pupitre sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Monsieur Delevoye, vous n'êtes plus l'homme de la situation pour conduire la réforme des retraites parce qu'on ne vous fait pas confiance : les gens savent quels intérêts vous servez. (Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.)

C'est le fond du sujet. Il y a actuellement des centaines de milliers de Français dans la rue, qui n'ont plus confiance dans le Gouvernement, et ils ont bien raison.

En fait, monsieur Blanquer – car ma question s'adressait à vous –, vous n'avez pas été l'homme de la concertation mais plutôt d'une « déconcertation » des enseignants. On ne comprend plus rien à ce que vous dites. (*Mme Sabine Rubin filme l'intervention de son collègue avec son téléphone portable.*)

**Plusieurs députés du groupe LaREM .** Monsieur le président, elle filme !

**M. le président.** Que faites-vous, madame ? Cette pratique est interdite. Mesdames et messieurs les huissiers, veuillez intervenir immédiatement. Qu'est-ce que c'est que cette comédie ?

La parole est à M. le haut-commissaire.

**M. Alexis Corbière.** Monsieur le président, je n'avais pas terminé !

**M. le président.** Vous avez utilisé le temps de parole qui vous était imparti. Asseyez-vous si vous voulez écouter la réponse. (*M. Alexis Corbière proteste avec véhémence.*) Vous avez la parole, monsieur le haut-commissaire.

**M. Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire aux retraites.** Monsieur Alexis Corbière, je vous reconnais un certain talent puisque je vous vois vitupérant aussi bien en victime qu'en procureur.

**M. Alexis Corbière.** Oui, je vous accuse ! (*Protestations sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

**M. Erwan Balanant.** Et votre chaudière, monsieur Corbière ?

**M. Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire.** Vous déclinez vos arguments avec votre délicatesse habituelle. Je vous invite à vous informer de ce qu'est la Chartreuse de Neuville.

**M. Alexis Corbière.** Cela m'est égal ! C'est d'un autre dossier dont vous êtes chargé au Gouvernement !

**M. Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire.** Au passage, je salue le député Daniel Fasquelle. Il s'agit d'une opération de restructuration du patrimoine. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

**M. François Ruffin.** Qu'avez-vous fait avec les assureurs ?

**M. le président.** Arrêtez vos provocations !

**M. Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire .** En réalité, nous défendons un vrai projet de société qui apportera plus de solidarité et de redistribution : à revenus et cotisations identiques correspondront des retraites identiques.

**M. François Ruffin.** C'est la novlangue d'Orwell !

**M. Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire.** Je vous rappelle qu'en 1946, les régimes spéciaux ont été créés par des ordonnances temporaires.

**M. Alexis Corbière.** Ça suffit ! Pourquoi cet oubli de déclaration ?

**M. le président.** S'il vous plaît, laissez le haut-commissaire s'exprimer ! (*Protestations sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

**M. Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire .** Comme d'habitude, monsieur Corbière, vous avez du mal à écouter.

**M. le président.** Calmez-vous, s'il vous plaît, monsieur Corbière.

**M. Alexis Corbière.** Vous êtes vraiment au service d'un clan, monsieur le président !

## Données clés

**Auteur :** [M. Alexis Corbière](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (7<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2498

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** Numérique

**Ministère attributaire :** Numérique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [4 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 décembre 2019](#)